



LOIS

Loi n° 2022-46 du 22 janvier 2022 renforçant les outils de gestion de la crise sanitaire et modifiant le Code de la Santé Publique.

RÉFÉRENCES

J.O. du 23 janvier 2022

DÉCRETS ET ARRÊTÉS

Prévention Santé Mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire

Décret n° 2022-51 du 22 janvier 2022 modifiant le décret n° 2021-699 du 1^{er} juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire.

Arrêté du 21 janvier 2022 modifiant l'arrêté du 1^{er} juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire.

Statut Emplois d'Expert de haut niveau et de Directeur de projet pouvant être créés dans les Collectivités Territoriales et leurs Établissements Publics

Décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022 relatif aux emplois d'Expert de haut niveau et de Directeur de projet des Collectivités Territoriales et de leurs Établissements Publics.

Échelonnement indiciaire applicable aux Experts de haut niveau et Directeurs de projet de la Fonction Publique Territoriale

Décret n° 2022-49 du 21 janvier 2022 portant échelonnement indiciaire des Experts de haut niveau et des Directeurs de projet des Collectivités Territoriales et de leurs Établissements Publics.

RÉFÉRENCES

J.O. du 23 janvier 2022

J.O. du 22 janvier 2022

J.O. du 23 janvier 2022

J.O. du 23 janvier 2022

CIRCULAIRES

Droits et Obligations Droit d'accès aux données et aux courriels professionnels

Note d'information de la CNIL du 05 janvier 2022 relative au droit d'accès des salariés à leurs données et aux courriels professionnels.

Prévention Santé Télétravail et respect des règles sanitaires renforcées dans le cadre du travail sur site

Circulaire du 21 janvier 2022 relative au télétravail dans la Fonction Publique de l'État et au respect des règles sanitaires renforcées dans le cadre du travail sur site.

Note d'information de la DGCL du 21 janvier 2022 relative au télétravail et au respect des règles sanitaires renforcées dans le cadre du travail sur site dans la Fonction Publique Territoriale.

RÉFÉRENCES

*CNIL
5 janvier 2022*

*Ministère de la
Transformation et de la
Fonction publiques
21 janvier 2022*

*DGCL
21 janvier 2022*

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Martinique
Maison des collectivités territoriales, Zac Etang Z'abricots BP 1169 – 97249 Fort-de-France Cedex

Service AIDE JURIDIQUE ET DOCUMENTATION

Tel : 0596 70 08 86 – Fax : 0596 70 64 32

www.cdg-martinique.fr

